Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260402-DCM20260330_1-DE

Commune de BRIE
22 rue de Bretagne
35150 BRIE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, **le 30 mars 2026 à 20h30,** le Conseil Municipal, proclamé élu à la suite des élections municipales du 15/03/2026, convoqué le 25 mars 2026 par Monsieur Bruno PELLETIER, Maire, s'est réuni à la Mairie, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

Présents : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Dominique BRISARD, Christine GANTELET, Philippe DENIS, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET, Aline PERRIN, Coralie JAEG, Yoann ROBIEU, Patrick ROBERT, Caroline MARTEL, Ludovic DRONIOU, Louise BRISARD, Melvyn BOUYER

Excusé.e :

Absent.e :

Secrétaire de séance : Michelle RIET

Les comptes rendus des Conseils municipaux des 24 février 2026 et 20 mars 2026 sont validés à l'unanimité.

1. Information sur les délégations de fonctions aux adjoints (article L.2122-18 du CGCT)

M. le maire explique que l'article L. 2122-18 du CGCT permet au maire de déléguer par arrêté, sous surveillance et sous sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints.

Le champ de délégation doit être précisé et limité par l'arrêté du maire.

☞ M. le Maire informe des délégations qu'il envisage de faire par arrêté :

- ✓ Première Adjointe (Mme. RIET): Affaires sociales, ressources humaines, cimetière, plan communal de sauvegarde, correspondante défense, santé publique, gestion des salles communales, élections, fêtes et cérémonies
- ✓ Deuxième Adjoint (M. BRISARD): Finances, communication, informatique, culture
- ✓ Troisième Adjointe (Mme GANTELET): Urbanisme, environnement, mobilité, inclusion/enfance/jeunesse/vie scolaire,
- ✓ Quatrième Adjoint (M. DENIS) : Travaux-voirie-équipements, sport-loisirs-vie associative, relation avec les entreprises locales, sécurité routière

➢ **Décisions :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (15 votes pour, 0 contre, 0 abstention) :

-APPROUVE les propositions de M. le Maire détaillées ci-dessus.
-AUTORISE M. le Maire à signer tout document s'y référant.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Bruno PELLETIER

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le
- la réception en Préfecture le :
- la publication le :
Le Maire, Bruno PELLETIER

MAIRIE de BRIE 35150

MAIRIE de BRIE 35150

DCM20260330-1